

de sa gloire et l'empreinte de sa substance ” (3), celui-là nécessairement possède tout en commun avec le Père; il a donc aussi le souverain pouvoir sur toutes choses. C'est pourquoi, le Fils de Dieu dit de lui-même par la bouche du prophète : “ Pour moi, j'ai été établi roi sur Sion, sa sainte montagne ; ” le Seigneur m'a dit : Tu es mon fils, je t'ai engendré au “ jourd'hui ; demande-moi, je te donnerai les nations pour “ ton héritage et les limites de la terre pour ton patrimoi-“ ne. ” (4)

Si les nations sont soumises à Jésus-Christ comme à leur souverain, elles doivent donc lui rendre, en tant que nations, un hommage, et un hommage continual. C'est la conclusion que tirait Mademoiselle Tamisier dans les lettres qu'elle adressait aux évêques et aux personnages ecclésiastiques avec lesquels elle était en relation. Quelle forme devaient prendre ces hommages des nations à notre époque, elle ne s'en expliquait pas. “ Je n'ai ni visions, ni révélations, écrivait-elle ; mes idées à moi ne sont rien, je les soumets à l'Eglise d'abord et aux amis du bon Dieu qui peuvent en tirer quelque parti s'il y a quelque chose dedans... ” “ Elle estimait toutefois et proclamait hautement que c'est à l'Eucharistie que devaient aller les hommages et les réparations des nations, Jésus-Christ vivant parmi nous dans l'Eucharistie. ” (5).

C'est au congrès eucharistique de Madrid, au mois de juin 1911, que le projet d'adoration nationale perpétuelle fut proposé, pour la première fois, en public. Deux mois après, l'épiscopat belge tout entier faisait paraître une lettre pastorale

(3) Héb., I, 3.

(4) Ps., II.

(5) *Bulletin des Oeuvres de l'adoration nocturne*, avril 1912, p. 6.